



REGLEMENT 2023

RENDEZ VOUS DE SOLOGNE



CCE - CSO - DRESSAGE

CRITERIUM DE FRANCE AMATEUR, CLUB ET PONEY INDIVIDUELS
CHAMPIONNATS DE FRANCE DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS PAR EQUIPES
CHAMPIONNATS DE FRANCE PONEY E CSO ET DRESSAGE

23 AU 26 AOUT 2023 – PARC EQUESTRE FEDERAL – LAMOTTE BEUVRON (41)

Période de qualification	Clôture
Du 1 ^{er} août septembre 2022 au 23 juillet 06 août 2023	Lundi 07 août 2023

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations	3
Conditions de qualifications.....	3
Barèmes techniques.....	7
Prix	10
Championnats de France Poney E.....	11

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de CSO, Dressage et CCE, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Le changement de cavalier et/ou d'équidé est autorisé dans le cadre de la procédure réglementaire avant le début de la 1^{ère} étape.

Définition d'un critérium : Epreuve en plusieurs étapes caractérisées par une discipline et une norme technique donnant lieu à une remise des prix. Le classement général de chaque critérium est coefficient 3.

Si un couple est engagé dans deux Critériums/Championnats d'une même discipline, il devra choisir de participer dans le seul Critérium/Championnat de son choix.

Chaque cavalier doit participer à toutes les étapes du Critérium/Championnat avec le même poney/cheval.

Des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.

DISCIPLINE	EPREUVES CRITERIUM & CHAMPIONNAT	CLASSEMENT	ENGAGEMENT
CSO	Poney 2 Poney 1 Poney Elite Club 2 Club 1 Club Elite	Individuel et par équipe pour les cavaliers qualifiés* pour le championnat des départements	Individuel
Dressage	Poney 2 Poney 1 Poney Elite Club 2 Club 1 Club Elite		
CCE	Poney 2 Poney 1 Poney Elite Club 2 Club 1 Club Elite		
CSO	Amateur 3 Amateur 2 Amateur 1	Individuel et par équipe pour les cavaliers qualifiés* pour le championnat des régions	
Dressage	Amateur 3 Amateur 2 Amateur 1		
CCE	Amateur 3 Amateur 2 Amateur 1		

**Les cavaliers licenciés auprès de l'ACF, la SHF et l'UNPCS ne peuvent pas prétendre au classement par équipe.*

Pour tous les critères/championnats, la DTN se réserve la possibilité de diviser, de regrouper ou d'annuler des critères/championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER / COUPLE

- Un même couple ne peut participer que dans un seul Critérium/Championnat par discipline,
- Un même couple peut participer à deux Critériums/Championnats dans deux disciplines différentes,
- Un même cavalier ne peut participer que dans un seul Critérium/Championnat par discipline,
- Un même cavalier peut participer à deux Critériums/Championnats dans deux disciplines différentes.

PARTICIPATIONS PONEYS / CHEVAUX

- Un même poney/cheval peut participer à deux Critériums/Championnats différents dans la même discipline,
- Un même poney/cheval peut participer à trois Critériums/Championnats dans trois disciplines différentes.

Conditions de qualifications

QUALIFICATION CRITERIUM DE FRANCE CLUB/PONEY

L'accès au Critérium de France Club/Poney est conditionné par le classement du club à l'issue de la période de qualification dans la liste de qualification de l'indice, la division, la discipline du critérium visé. La liste de qualification sera établie pour chaque club en lui attribuant le cumul des points des 3 meilleurs résultats de ses cavaliers pour chaque épreuve qualificative. Le club pourra choisir indifféremment les cavaliers et les poneys/chevaux qui le représentent (4 couples maximum par épreuve/indice).

Nombre de clubs qualifiés par discipline, division et indice : les 4 meilleurs clubs de chaque département, soumis à modification en fonction du nombre d'engagés.

Exemple : en CSO Club 1, seront qualifiés pour représenter leur département les 4 meilleurs club du Calvados de la liste de qualification parmi les clubs engagés.

La qualification des clubs est glissante. Si un club qualifié n'engage pas dans un Critérium, c'est le club engagé et suivant au classement de la liste de qualification qui le remplace. Les clubs engagés mais non qualifiés auront leurs engagements remboursés.

Cavaliers licenciés ACF, SHF ou UNPCS

Nombre de cavaliers qualifiés par rapport à la liste de qualification nationale Critérium de France Club/Poney » :

- En CSO : seront qualifié les 4 premiers cavaliers par division et indice,
- En Dressage et CCE : seront qualifié les 2 premiers cavaliers par discipline, division et indice.

Exemple : en CSO Club 1, seront qualifiés les 4 meilleurs cavaliers indépendants de la liste de qualification nationale.

QUALIFICATION CRITERIUM DE FRANCE AMATEUR

L'accès au Critérium de France Amateur est conditionné par la liste de qualification régionale de l'indice et la discipline du critérium visé.

Nombre de cavaliers qualifiés par discipline, division et indice : les 8 meilleurs cavaliers de chaque région, soumis à modification en fonction du nombre d'engagés.

Exemple : en CSO Amateur 1, seront qualifiés pour représenter leur région les 8 meilleurs cavaliers Normands de la liste de qualification parmi les cavaliers engagés.

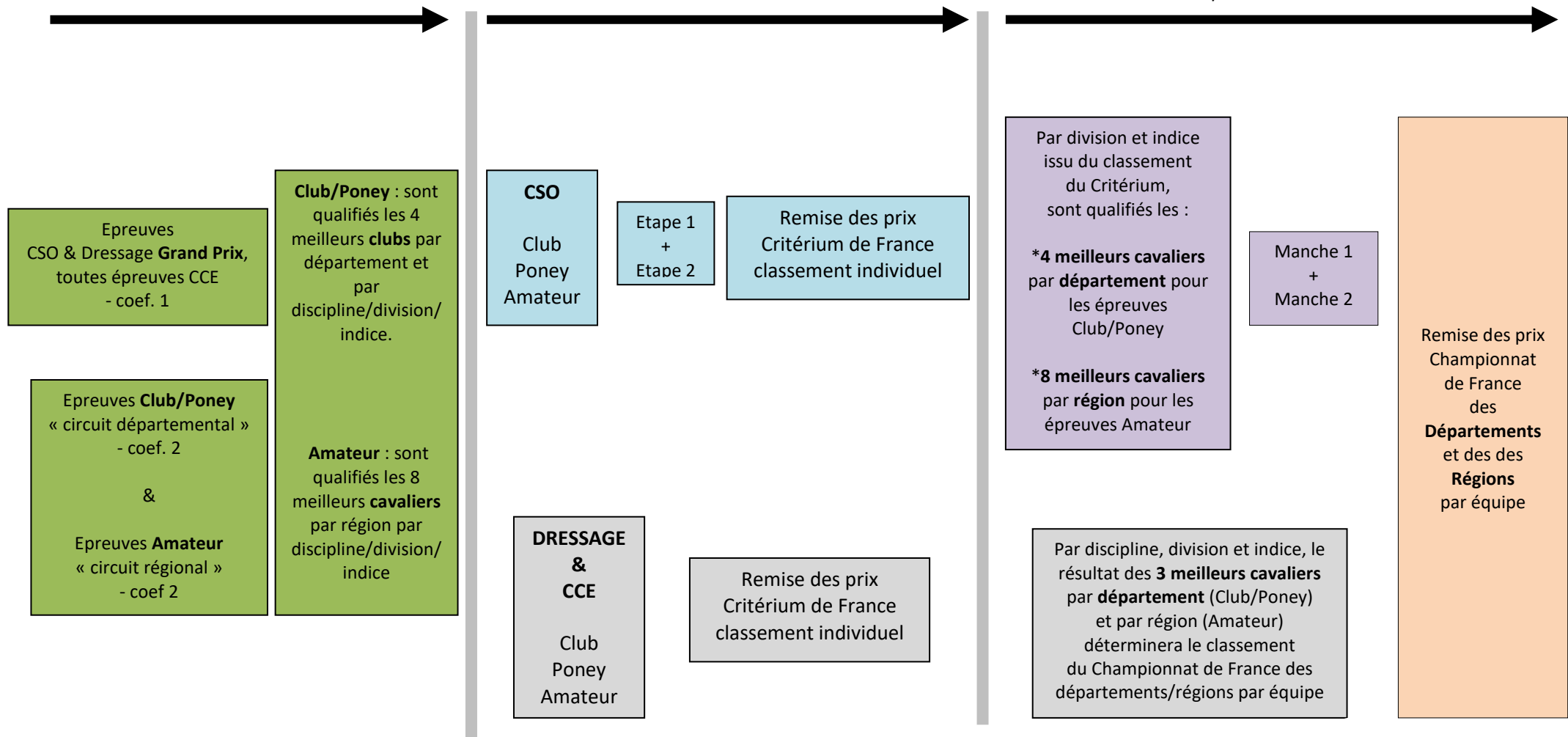
La qualification des cavaliers est glissante. Si un cavalier qualifié n'engage pas dans un critérium, c'est le cavalier engagé et suivant au classement de la liste de qualification qui le remplace. Les cavaliers engagés mais non qualifiés auront leurs engagements remboursés.

LES RENDEZ VOUS DE SOLOGNE – CSO, CCE et DRESSAGE – Club, Poney et Amateur

Qualifications

Critérium de France

Championnat de France



Barèmes techniques

CSO

Chaque Critérium se court sur 2 étapes :

- 1^e étape : Barème A au chrono. Ordre de départ = ordre du programme.
- 2^e étape : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire.

Les éliminés ou abandons dans la 1^e et/ou la 2^e étape et/ou dans la finale se voient attribuer le score du dernier couple dans l'étape, plus 20 points avec le double du temps accordé.

Classement final individuel de chaque Critérium

Le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité des 2 premières étapes. Les ex-æquo à égalité de points pour la 1^e place et/ou la 2^e place et/ou la 3^e place sont départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la 2^{ème} étape. Pour la suite du classement des non barragistes, à égalité de points, c'est le chronomètre de la 1^{ère} étape qui départage les ex-æquo.

Les non-partants dans la 2^{ème} étape sont classés à la suite en fonction de leurs résultats dans la 1^{ère} étape, le temps départageant les ex-æquo.

Championnats de France des départements et des régions par équipe

Une équipe est composée de 3 à 4 cavaliers, les 3 meilleurs résultats sont pris en compte pour le classement de l'équipe.

- Pour chaque Critérium Club/Poney, les 4 premiers couples de chaque département sont qualifiés pour le championnat de France des départements.
- Pour chaque Critérium Amateur, les 8 premiers couples de chaque région sont qualifiés pour le championnat de France des régions.

Chaque championnat se court sur une étape en 2 manches jugées au barème A sans chronomètre.

1^{ère} manche : barème A sans chrono.

2^{ème} manche : barème A sans chrono. Elle se court sur 8 à 10 obstacles maximum dont 2 combinaisons.

Le résultat final s'obtient en additionnant les points de pénalité des trois meilleurs couples au cours de chaque manche. Tous les membres de chaque équipe doivent participer à chacune des manches sauf dans le cas suivant : si une équipe, comprenant 4 couples, ne peut pas améliorer son classement dans la 2^{ème} manche après le passage de son 3^{ème} couple, le 4^{ème} couple n'est pas obligé de prendre le départ.

Le résultat de chaque équipe s'obtient en additionnant les points de pénalité des 3 meilleurs couples au cours des 2 premières manches.

Les équipes éliminées dans la 1^e manche ne peuvent pas repartir dans la 2^{ème} manche. Les équipes éliminées dans la 1^{ère} et/ou la 2^{ème} manche se voient attribuer le score de la dernière équipe dans la manche en question plus 30 points avec le double du temps accordé multiplié par 3. Les équipes non-partantes dans la 1^{ère} manche ne peuvent pas participer à la 2^{ème} manche.

Classement final par équipe

- Le classement final de chaque équipe de la dernière à la première place, s'obtient par l'addition des points de pénalité des trois meilleurs parcours sur chacune des 2 manches.
- Classement podium : En cas d'égalité de points pour l'une des 3 premières places, un barrage au chronomètre effectué par un seul cavalier « joker », désigné par son équipe auprès du jury avant le barrage, départagera les ex-æquo à l'issue de la 2^{ème} manche.

Dotations FFE

	CRITERIUM INDIVIDUEL		CHAMPIONNAT PAR EQUIPE
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	2 manches
	Répartition réglementaire : 1 prix pour 4 partants, avec un minimum de 8 prix		Dotation par équipe : 1 prix par tranche de 4 équipes, avec un minimum de 5 prix
Amateur 1	500 €	500 €	1500 €
Amateur 2	400 €	400 €	1000 €
Amateur 3	200 €	200 €	700 €
TOTAL	5 400 €		

Tous les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

CCE

Ordre des tests : Dressage, CSO et cross. Dimension des rectangles de Dressage : 60 x 20m.

Classement final

- Classement individuel pour chaque Critérium.
- Classement par équipe pour chaque Championnat de France en prenant en compte les 3 meilleures performances de chaque département (épreuves Club/Poney) ou région (épreuves Amateur).

En cas d'égalité pour l'une des 3 premières places, les cavaliers/équipes sont départagés dans l'ordre par le résultat du cross, puis le résultat du dressage, puis le résultat du CSO.

Dotations FFE

	CRITERIUM INDIVIDUEL
Amateur 1	1 600 €
Amateur 2	800 €
Amateur 3	400 €
TOTAL	2 800 €

* répartition réglementaire, soit 1 prix pour 3 partants, avec un minimum de 8 prix. Les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

DRESSAGE

Dimensions des rectangles

60 x 20 m pour tous les critères/championnats

Normes techniques

CRITERIUMS / CHAMPIONNATS	REPRISES (coef. 1)
Poney Elite	Poney Elite Libre + Poney Elite Grand Prix
Poney 1	Poney 1 Libre + Poney 1 Grand Prix
Poney 2	Poney 2 Libre + Poney 2 Grand Prix
Club Elite	Club Elite Libre + Club Elite Grand Prix
Club 1	Club 1 Libre + Club 1 Grand Prix
Club 2	Club 2 Libre + Club 2 Grand Prix

Amateur 1	Amateur 1 Libre + Amateur 1 Grand Prix
Amateur 2	Amateur 2 Libre + Amateur 2 Grand Prix
Amateur 3	Amateur 3 Libre + Amateur 3 Grand Prix

L'ordre des étapes est indiqué avant le début de la compétition pour chaque Critérium/Championnat.

Cas d'élimination ou abandon :

Les cavaliers éliminés ou abandonnant dans une étape obtiennent la moyenne de 0% sur l'étape concernée et peuvent continuer dans l'étape suivante sous réserve de qualification et en partant en premier.

Classement final individuel des Critériums

Le classement final est établi en totalisant les moyennes des pourcentages des 2 reprises. C'est le pourcentage le plus élevé qui détermine le meilleur classement.

En cas d'égalité parmi les cavaliers classés, la moyenne du Grand Prix départage les ex-æquo. S'il y a toujours égalité, les notes artistiques de la Libre départagent les ex-æquo.

Tous les couples partants dans la 1^e étape partent dans la 2^e étape.

Ordre de départ 1^e étape = ordre du programme. Ordre de départ 2^e étape = ordre inverse du programme.

Classement : il résulte de la somme des pourcentages obtenus sur les 2 reprises divisé par 2.

Classement final en équipe des Championnats

Classement par équipe pour chaque Championnat de France en prenant en compte les 3 meilleures performances de chaque département (épreuves Club/Poney) ou région (épreuves Amateur).

Il est obtenu en totalisant les pourcentages moyens des 3 meilleurs pourcentages finaux des 2 reprises. C'est le pourcentage le plus élevé qui détermine le meilleur classement.

En cas d'égalité parmi les équipes classées, la moyenne des 3 meilleurs pourcentages du Grand Prix départage les ex-æquo. S'il y a toujours égalité, les notes artistiques des 3 meilleurs pourcentages de la Libre départagent les ex-æquo.

Tous les couples partants dans la 1^e étape partent dans la 2^e étape.

Classement : il résulte de la somme des pourcentages obtenus sur les 2 reprises divisé par 2 des 3 meilleurs cavaliers de l'équipe.

Dotations FFE

	CRITERIUM INDIVIDUEL	
	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Amateur 1	500€	500€
Amateur 2	250€	250€
Amateur 3	200€	200€
TOTAL	1 900€	

*Pour les étapes : répartition règlementaire par tiers, soit un prix pour 3.

Classement général : répartition règlementaire par tiers, soit un prix pour 3 avec un minimum de huit prix distribués. Tous les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

Prix

Les horaires des remises des prix sont publiés au tableau d'affichage au commissariat général. Le coach est convié en tenue correcte.

CRITERIUMS – CLASSEMENT INDIVIDUEL

Les 8 premiers cavaliers sont appelés à pied en tenue à la remise des prix.

Les cavaliers classés dans le 1^{er} quart (à partir de la 9^{ème} place) reçoivent un flot à récupérer au terrain de remise des prix.

CHAMPIONNATS DE FRANCE – CLASSEMENT PAR EQUIPE

Les 5 premières équipes sont appelées à la remise des prix en tenue et à pied. Les équipes classées dans le 1^{er} quart (à partir de la 6^{ème} place) reçoivent un flot à récupérer au terrain de remise des prix.

Championnats de France Pony E

CONDITIONS GENERALES

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles et de Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

CAVALIERS

Les cavaliers peuvent monter 3 poneys maximum par épreuve.
L'âge des cavaliers est libre pour l'ensemble de ces championnats.

EQUIDES

Chaque poney a droit au maximum à une participation dans un championnat CSO + une participation dans un championnat dressage.

Un même poney peut être engagé 2 fois en dressage à condition que ce soit avec 2 cavaliers différents dans 2 championnats différents. A part en dressage, un poney ne peut pas être engagé 2 fois dans une même discipline.

La catégorie Pony E rassemble les équidés inscrits au registre du Pony ou a un stud-book Pony ou ayant au moins leur père ou leur mère inscrit(e) à un stud-book Pony ou arabe.

Les poneys de taille B, C, D et E sont autorisés sur l'ensemble de ces championnats.

CONDITIONS DE QUALIFICATIONS

QUALIFICATIONS CAVALIERS & EQUIDES

DISCIPLINE	CHAMPIONNAT	QUALIFICATION	POINTS A OBTENIR EN
CSO	Poney E3	22 pts	CSO Pony E3, Pony E2, Pony 2, Pony 1, Pony Elite, Préparatoires 80 à 100cm, Amateur 3 ; Hunter Amateur 4 et Style 3
	Poney E2	33 pts	CSO Pony E3, Pony E2, Pony E1, Pony 1, Pony Elite, As Pony 2, As Pony 1, Préparatoires 90 à 110cm, Amateur 3 ; Hunter Amateur 3, Style 2
	Poney E1	44 pts	CSO Pony E2, Pony E1, Pony E Elite, Pony Elite, As Pony 2, As Pony 1, Préparatoires 100 à 120cm, Amateur 2 ; Hunter Amateur 2 & 1, Style 1
	Poney E Elite	55 pts	CSO Pony E1, Pony E Elite, As Pony 2, As Pony 1, As Pony Elite, Préparatoires 110 à 130cm, Amateur 1 ; Hunter Amateur Elite, Style Elite

DISCIPLINE	CHAMPIONNAT	QUALIFICATION	POINTS A OBTENIR EN
Dressage	Poney E2	24 pts	Dressage* Pony E2, Pony E1, Pony 1, Pony Elite, Club 3, Club 2, Amateur 3 B et Amateur 3 A
	Poney E1	32 pts	Dressage* Pony E2, Pony E1, Pony E Elite, Pony 1, Pony Elite, As Pony 1, Club 2, Club 1, Amateur 3 A et Amateur 3 Préliminaire
	Poney E Elite	40 pts	Dressage* Pony E1, Pony E Elite, Pony Elite, As Pony 1, Club 1, Club Elite, Amateur 3 Préliminaire et Amateur 3 GP

*Les épreuves de Dressage Préparatoires et CCE ne sont pas prises en compte.

BAREMES TECHNIQUES – CHAMPIONNATS CSO PONEY E

Normes techniques (verticaux) – 1 ^{er} et 2 ^{ème} jour			
Poney E3	Poney E2	Poney E1	Poney E Elite
90 cm	100 cm	110 cm	120 cm

BAREMES TECHNIQUES ET DEROULEMENT

1^{ère} étape : Barème A sans chrono

2^{ème} étape (en 2 manches) : Barème « Super 10 », option D

- 1^{ère} manche : barème A à temps différé
- 2^{ème} manche : barème A au chronomètre

Ordre de départ : ordre inverse du classement provisoire. En cas d'égalité : ordre du programme.

Les éliminés et les abandons dans la première étape peuvent repartir dans la première manche de la deuxième étape avec les pénalités du dernier classé plus 100 points. Les éliminés et les abandons de la 1^o manche de la 2^o étape ne peuvent pas repartir dans la 2^o manche de la 2^o étape.

CLASSEMENT

Est déclaré Champion de France, le cavalier ayant totalisé le moins de points sur la 1^o étape et les 2 manches de la 2^o étape. En cas d'égalité de points et de temps après addition des pénalités de l'étape 1 et des 2 manches de l'étape 2 pour la 1^{ère} place, 2^{ème} place et/ou 3^{ème} place, les concurrents sont départagés le chrono de la 2^o manche de la 2^o étape se courant au barème « Super 10 » option D. Pour la suite du classement, c'est le chronomètre de la 2^o manche de la 2^o étape qui détermine le classement après addition des points sur les 2 étapes.

BAREMES TECHNIQUES – CHAMPIONNATS DRESSAGE PONEY E

CHAMPIONNATS	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape
Poney E2	Poney E2 Grand Prix	Poney E2 Libre
Poney E1	Poney E1 Grand Prix	Poney E1 Libre
Poney E Elite	Poney E Elite Grand Prix	Poney E Elite Libre

BAREMES ET DEROULEMENT

L'organisateur se réserve la possibilité de dédoubler, d'annuler ou de regrouper des Championnats en fonction du nombre d'engagés.

- 1^{ère} étape : ordre du programme,
- 2^{ème} étape : ordre inverse du classement de la première étape.

Les reprises doivent être exécutées de mémoire.

CLASSEMENT

Le classement se fait par addition des pourcentages à trois décimales. En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise libre départage les ex-æquo.

PRIX

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum aux 8 premiers du championnat.